

Monsieur.

Comme le bruit et la presumption commun'e est que Messrsigniers
les Estats feront lever quelques nouuelles Compagnies, n'ay soulu
obmettre a la requisition de ce porteur le Capitaine Schuy de
vous faire ce mot en la faveur de son fils Dirick Schuy qui
a este quelquez annies Lieutenant du batteau le giron qui son
pere commande. Lequel va supplier son Alt^e qui en cas que lad^e
l'eeve se fasse son fils priser surtenu bonifice d'uns des ditz Com-
paignies. Je vous puis assurer que selon les tormoignages que
j'avois de bion n'ont condui led^e Lieutenant est homme de cou-
rage et de bonne conduite, comme il a monstre en diverses occasions.
Vous me ferez plaisir de contribuer de vostre faveur et credit a
l'avancement dud^e Lieutenant au p^rez de rad^e Altesses. Ne dou-
tant point que si il plait a icelle luy faire cette grace ou il s'
en acquittra dignement comme il a fait par le passé & charge
qui il a administré. Ce qui esperant je demeure,

Monsieur

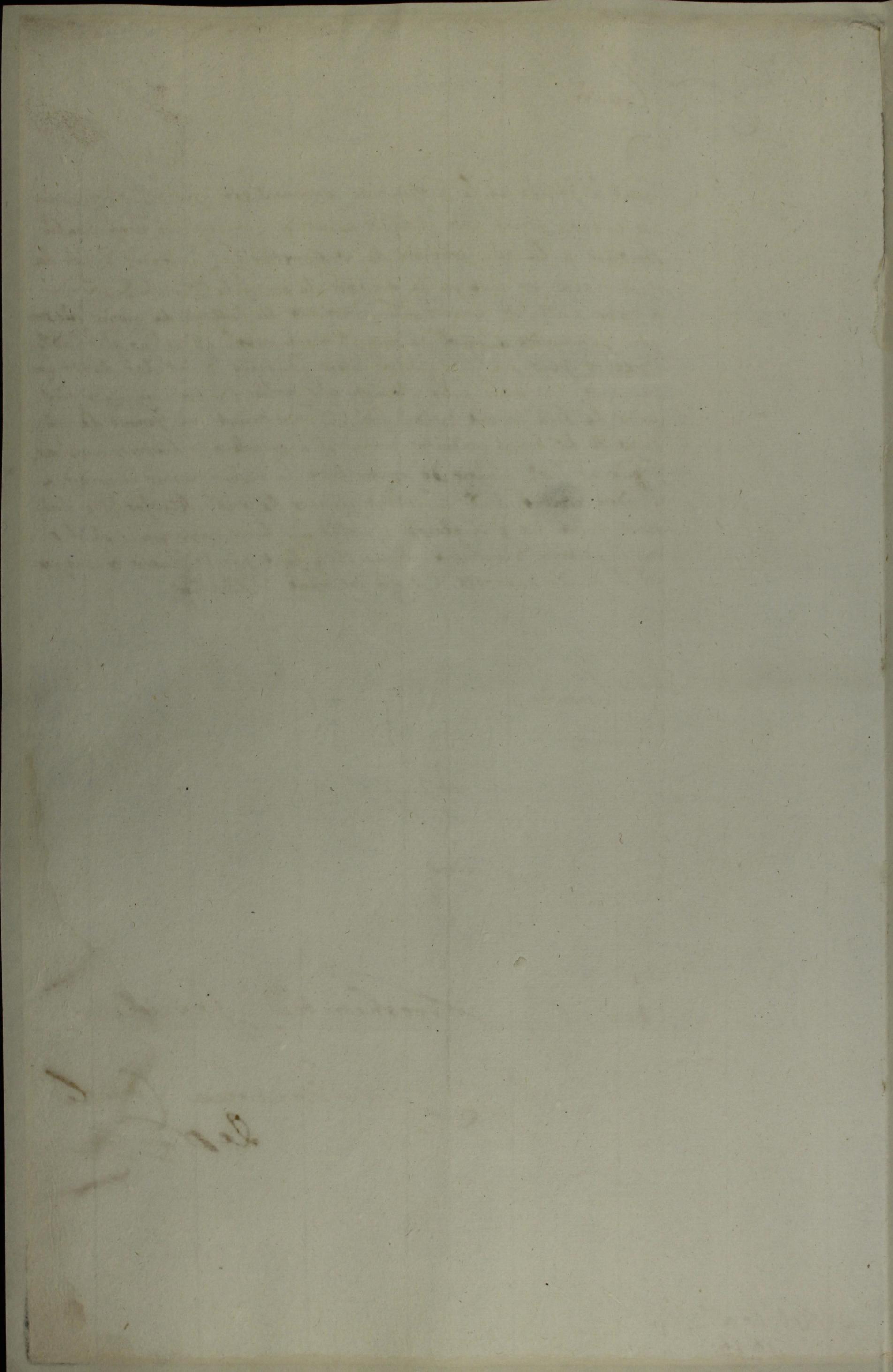
Pastor

tres humble serviteur.

C. Macarie Comte
de S.

20

ovrel le x^{me} Mai
1646.



A Monsieur

Monsieur Huygens dz^r de
Sultcom Groot^r. Consoller et
Sout^r de S. Alt^r.